

LE CADRE LÉGAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Durée

3 jours

Référence Formation

5-RH-GPEC

Objectifs

Comprendre le dispositif de la formation professionnelle depuis la réforme de 2018
Appréhender les différents dispositifs à la disposition des entreprises et des salariés ainsi que leur fonctionnement
Connaître les différents acteurs de la formation et leurs rôles respectifs
Connaître les modes de financement
Accompagner les salariés dans l'évolution de leurs compétences

Participants

Dirigeants, RH, responsables formation ou représentants du personnel

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.
Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.
En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.
Formateur expert dans son domaine d'intervention
Apports théoriques et exercices pratiques du formateur
Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants
Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants
Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM.
Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Introduction

Les points clés de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018
Les nouveaux acteurs : les OPCO, France Compétences, le conseil en évolution professionnelle

- Le plan de développement des compétences

Définition, objectifs et champ d'application
La nouvelle définition de l'action de formation
Typologie des actions de formation relevant du plan : obligatoires ou nécessaires, autres
Les actions relevant du plan
L'élaboration du plan : le projet de l'entreprise, les besoins individuels des salariés, l'identification et le chiffrage des actions à mettre en œuvre, les arbitrages, la formalisation du plan

CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50
Mail : contact@capelanformation.fr
Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834
[version 2023]

La communication avec le CSE
Les modalités de réalisation des formations : obligation pour le salarié, refus, procédure
Le statut du salarié en formation
Le suivi obligatoire du salarié : entretien professionnel bisannuel

- Le Compte Personnel de Formation

Les nouveautés du CPF
Le CPF de transition pour les salariés en activité
Le CPF de transition pour les salariés démissionnaires
L'information des salariés sur les modalités et le fonctionnement du CPF

- L'alternance

Le contrat d'apprentissage : financement, assouplissement des règles de fonctionnement
La pro A ou promotion par l'alternance : objectifs, bénéficiaires, qualifications visées, modalités de mise en œuvre, cadre contractuel, financement
Le contrat de professionnalisation : durée du contrat, contrats ne visant pas nécessairement une qualification ou certification, mobilité internationale, modalités de mise en œuvre, financement

- Le financement de la formation

La CUFGA, contribution unique à la formation et à l'alternance
La contribution supplémentaire à l'apprentissage
La contribution CPF-CDD
La contribution conventionnelle
La contribution volontaire
Les dispositifs financés
Le nouveau circuit de financement

- La convention de formation

Définition et objectifs
Les mentions obligatoires
Les différents types de conventions

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation